

POLICE DES ROUTES

Restriction de circulation

Commune de Bottens

Chemin des Placettes

En raison de travaux de réfection de canalisation dans le centre de Bottens le tronçon de la route communale, chemin des Placettes, comprise entre l'intersection avec la route de Thierrens et l'intersection avec la route de Poliez-le-Grand, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01) sauf riverains.

**Du 11 janvier 2021
Au 28 mai 2021**

Une signalisation de déviation locale sera mise en place par la route de Thierrens – route de Poliez-le-Grand dans les deux sens.

L'accès au chemin des Placettes, par les riverains, sera possible en tout temps, soit par la route de Thierrens soit par la route de Poliez-le-Grand, selon l'avance des travaux.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Municipalité de Bottens
Direction générale de
La mobilité et des routes
DGMR – Division entretien**

Avis :

Communes de Bottens
Gendarmerie, CET, Blécherette - Echallens
Voyer Région Centre, Lausanne
ECA, Pully – SDIS Haut-Talent
Manifestations – Transports spéciaux
Urgences-Santé - Police-viasuisse